



Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels

Référence :

MAG-A034

Lieu :

MAGNIS FORMATION,
12 Place Bir Hakeim,
69003 Lyon

Durée :

02 jours / 14 heures

Validité :

1 an

Objectifs :

- Connaitre les bases de la réglementation en matière de prévention.
- Mener une démarche d'évaluation des risques professionnels (EVRP).
- Rédiger le document unique (DU) et l'utiliser comme outil de prévention

Public concerné :

- Gérant, Directeur, responsable des ressources humaines, chargé de mission en santé-sécurité, membre du CHSCT, responsable hygiène et sécurité ...

Moyens pédagogiques :

- Partie théorique et partie pratique.

Prérequis : Aucun

Déroulement de la formation

- Apports théoriques et méthodologiques
- Exercices pédagogiques et études de cas
- Travaux pratiques à partir de situations d'entreprise
- Échanges et partage d'expériences
- Quiz d'évaluation des acquis
- Accompagnement à la transposition en entreprise

Programme détaillé sur 2 jours

Jour 1 – Comprendre le cadre et structurer la démarche DUERP

1. Le cadre réglementaire du DUERP

- Les obligations générales de l'employeur en matière de santé et de sécurité.
- Les principes généraux de prévention inscrits dans le Code du travail.
- Les responsabilités de l'employeur et les enjeux juridiques liés au DUERP.
- Les acteurs de la prévention : employeur, encadrement, salariés, CSE/CSSCT, service de prévention et de santé au travail, organismes extérieurs.
- Les enjeux humains, sociaux, organisationnels et économiques de la prévention.

Le lien entre sinistralité, accidents du travail / maladies professionnelles (AT/MP) et performance de l'entreprise.

2. Les notions fondamentales en prévention

- Différencier danger, situation dangereuse, risque, dommage et prévention.
- Identifier les familles de risques professionnels.
- Comprendre les principes d'évaluation et de hiérarchisation des risques.
- Intégrer la logique de prévention primaire, secondaire et tertiaire.



Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels

Référence :

MAG-A034

Lieu :

MAGNIS FORMATION,
12 Place Bir Hakeim,
69003 Lyon

Durée :

02 jours / 14 heures

Validité :

1 an

3. Lancer une démarche d'évaluation des risques professionnels (EVRP)

- Découvrir l'entreprise et analyser son organisation.
- Définir les unités de travail de manière pertinente.
- Repérer les activités, situations de travail, expositions et événements dangereux.
- Inventorier les risques liés à l'activité, aux locaux, aux équipements, aux produits et à l'organisation du travail.
- Identifier les populations exposées, y compris les salariés particulièrement sensibles.

4. Atelier pratique

- Construction d'une cartographie simple des unités de travail.
- Repérage des dangers et premiers constats de risques à partir d'un cas concret.
- Échanges sur les pratiques et difficultés rencontrées dans les entreprises participantes.

Jour 2 – Rédiger, exploiter et faire vivre le DUERP

5. La méthodologie d'évaluation et de cotation des risques

- Choisir une méthode d'analyse adaptée à la taille et à l'activité de l'entreprise.
- Définir des critères de cotation : gravité, fréquence, maîtrise du risque, exposition.
- Hiérarchiser les risques pour déterminer les priorités d'action.
- Construire et utiliser une grille de cotation claire et opérationnelle.

6. La rédaction du Document Unique (DUERP)

- Structurer le DUERP : unités de travail, dangers, risques, cotation, mesures existantes, actions à engager.
- Formaliser les résultats de l'évaluation dans un document exploitable.
- Identifier les supports et données utiles à la rédaction :
 - accidents du travail et maladies professionnelles (AT/MP),
 - fiches de données de sécurité,
 - fiche d'entreprise,
 - retours terrain, observations et analyses internes.
- Rédiger un DUERP conforme, lisible et adapté à la réalité de l'entreprise.
- Mettre à jour le DUERP et assurer sa traçabilité.

7. Les outils de la prévention et le plan d'actions

- Déterminer les différents types d'actions de prévention, de protection et d'amélioration.
- Élaborer un plan d'actions préventives réaliste et priorisé.
- Définir les responsables, délais, moyens et indicateurs de suivi.



Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels

Référence :

MAG-A034

Lieu :

MAGNIS FORMATION,
12 Place Bir Hakeim,
69003 Lyon

Durée :

02 jours / 14 heures

Validité :

1 an

- Identifier et déployer les mesures de prévention adaptées.
- Assurer le suivi et l'évaluation du plan d'actions dans le temps.
- Communiquer efficacement auprès des salariés et des encadrants.

8. Faire du DUERP un outil vivant

- Intégrer le DUERP dans le fonctionnement courant de l'entreprise.
- Articuler DUERP, programme annuel de prévention et démarche d'amélioration continue.
- Mobiliser les acteurs internes autour de la prévention.
- Transformer l'obligation réglementaire en levier de management et de performance.

9. Mise en pratique finale

- Exercice d'évaluation d'une situation de travail.
- Rédaction d'un extrait de DUERP.
- Construction d'un plan d'actions de prévention.
- Quiz de validation des connaissances.

Méthodes pédagogiques

- Alternance d'apports théoriques et de mises en situation.
- Études de cas et exemples concrets issus du terrain.
- Travaux en sous-groupes et échanges de pratiques.
- Support de formation remis aux participants.

Évaluation des acquis

- Évaluation diagnostique en début de formation.
- Évaluation continue au travers des exercices et études de cas.
- Quiz final de validation des acquis.

Documents remis en fin de formation

- Support pédagogique
- Outils pratiques de travail (trame DUERP, exemple de grille de cotation, modèle de plan d'actions)
- Attestation de fin de formation

MAGNIS FORMATION EST UNE MARQUE DU GROUPE DEVICTIO FORMATIONS

Pour vos demandes de financement :

DEVICTIO FORMATIONS

SIRET : 498 295 005 00033

Numéro de déclaration d'activité (NDA) : 82 69 09771 69

Code APE / NAF : 8559A

Devictio[®]
formations

Qualiopi 
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au
titre de la catégorie d'action suivante :

ACTIONS DE FORMATION